

PROCHAINES ÉTAPES

2014

Révision de l'arrêté fédéral relatif à l'élimination des goulets d'étranglement, qui liste les tronçons autoroutiers nationaux à élargir en priorité. Soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), l'élargissement de l'autoroute de contournement doit figurer parmi les projets prioritaires de cet arrêté qui sera soumis aux Chambres fédérales au printemps 2014.

2016

Datant de 1960, l'arrêté fédéral définissant le réseau des routes nationales doit être adapté. L'occasion pour Genève de demander que la Traversée du Lac soit inscrite dans cet arrêté, étape préalable nécessaire à son financement par la Confédération. Un enjeu majeur pour le Grand Genève, qui requiert l'implication et le soutien de tous les partenaires et acteurs de la mobilité.

dossier complet sur:

www.ge.ch/elargissementautoroutier

www.ge.ch/traverseedulac

Info-Service +41 22 546 76 00

UNE ACTION DE

MOBILITÉS 2030



**MES CHOIX,
NOTRE MOBILITÉ**

VERS UNE MOBILITÉ PLURIELLE

www.ge.ch/mobilites2030



**ÉLARGISSEMENT
AUTOROUTIER ET
TRAVERSÉE DU LAC
EN UN CLIN D'ŒIL**

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, DE LA MOBILITÉ
ET DE L'ENVIRONNEMENT

AOÛT 2013

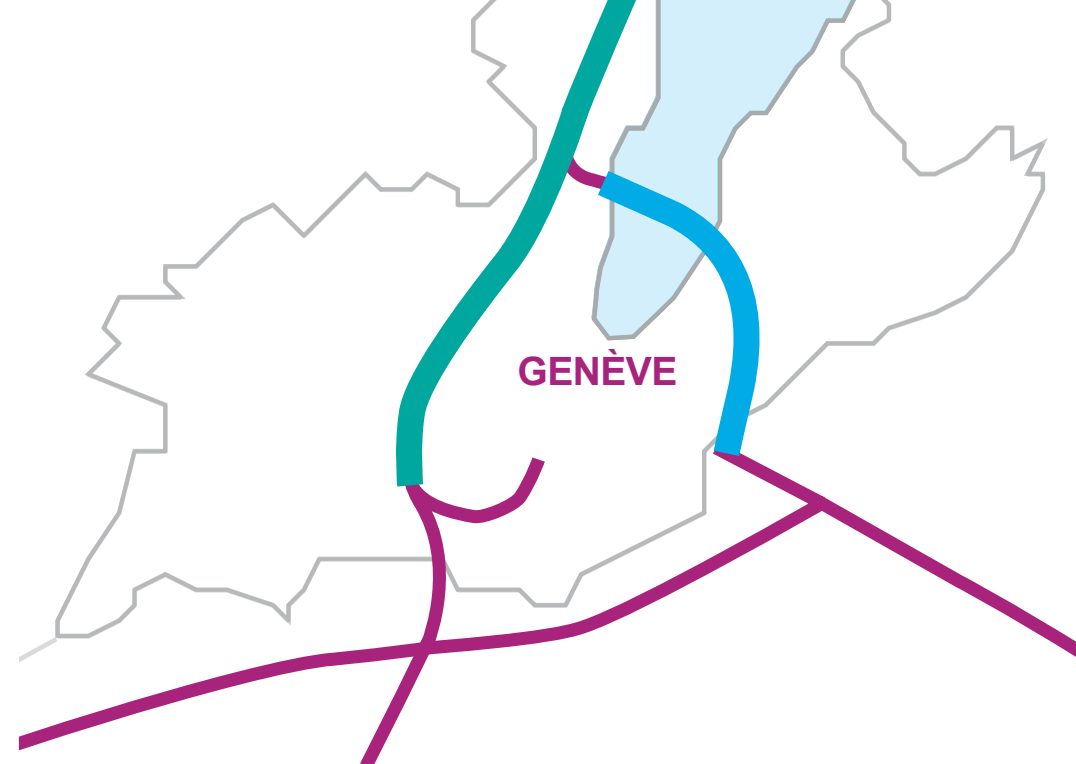
CRÉATION D'UNE CEINTURE AUTOROUTIÈRE UNE STRATÉGIE EN DEUX TEMPS

Inaugurée en juin 1993, l'autoroute de contournement Ouest de Genève a permis de relier les réseaux suisse et français à Bardonnex. Régulièrement saturé ce tronçon autoroutier doit être prioritairement élargi pour y fluidifier la circulation d'ici 2020-2025. A l'horizon 2030, la construction de la Traversée du Lac et du contournement Est de Genève, reliés au réseau français à Vallard, permettra au Grand Genève de disposer d'un périphérique autoroutier complet.

Présente dans toutes les planifications du Grand Genève (Plan directeur cantonal, Projet d'Agglo, **Mobilités 2030** et Plan directeur du réseau routier), la ceinture autoroutière de l'agglomération est une infrastructure stratégique destinée à limiter la saturation sur le réseau. Dans le même temps, elle permettra de maximiser les effets de la revalorisation du centre urbain, qui sera entreprise progressivement ces prochaines années. En effet, les autorités genevoises ont l'ambition de développer des espaces publics conviviaux, au profit de la fluidité des transports collectifs et de la mobilité douce, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie pour tous.

Pour réaliser cet important projet, notre canton poursuit une stratégie en deux temps: d'ici 2020-2025, l'élargissement de l'autoroute de contournement permettra de diminuer les engorgements récurrents de trafic, tout en augmentant sensiblement sa capacité. La nécessité de cet agrandissement a été reconnue par les autorités fédérales. Il représente un investissement de près d'un milliard et demi de francs, essentiellement à la charge de la Confédération.

Dans un second temps, à l'horizon 2030, il s'agira de réaliser la Traversée du Lac et de la relier au réseau français à Vallard pour créer une boucle autoroutière complète autour du cœur du Grand Genève. Ce projet consolidera les mesures prises en amont, en achevant une phase de développement cohérent de notre agglomération transfrontalière en plein essor



1^{ère} ÉTAPE

2018

- Amélioration de la jonction du Grand-Saconnex

2019

- Complément de la jonction de Lancy-sud

2020

- Élargissement à 2x3 voies entre Coppet et Vernier
- Nouvelle jonction à Versoix ou Collex-Bossy
- Nouvelle demi-jonction à Vernier-Canada

- Modification de la jonction de Bernex
- Utilisation de la bande d'arrêt d'urgence entre Vernier-Canada et Bernex

2025

- Élargissement de l'autoroute à 2x3 voies entre Vernier et Bernex, nouveau tube pour le tunnel de Vernier

2^e ÉTAPE

2030

- Traversée du Lac et contournement Est (La Palantrie-Thônex): ceinture autoroutière bouclée